

## Examens professionnels du second degré - Session 2016 : un taux de réussite en hausse avec plus de 83 % de réussite

► À la session 2016, 649 800 candidats se sont présentés aux examens professionnels des niveaux IV et V et 539 800 d'entre eux les ont réussis. Le taux global de réussite, en hausse par rapport à la session précédente, atteint 83,1 %.

L'ensemble des diplômes est concerné : le taux de réussite des bacheliers professionnels atteint 82,5 % contre 80,5 % à la session précédente, celui au CAP progresse de 0,4 point, pour atteindre 84,2 %.

176 890 élèves présentent un BEP en tant que certification intermédiaire à l'issue de la première professionnelle avec un taux de réussite de 83,3 %, en progression de 2,1 points par rapport à la session 2015.

Elsa Conton, DEPP-B1

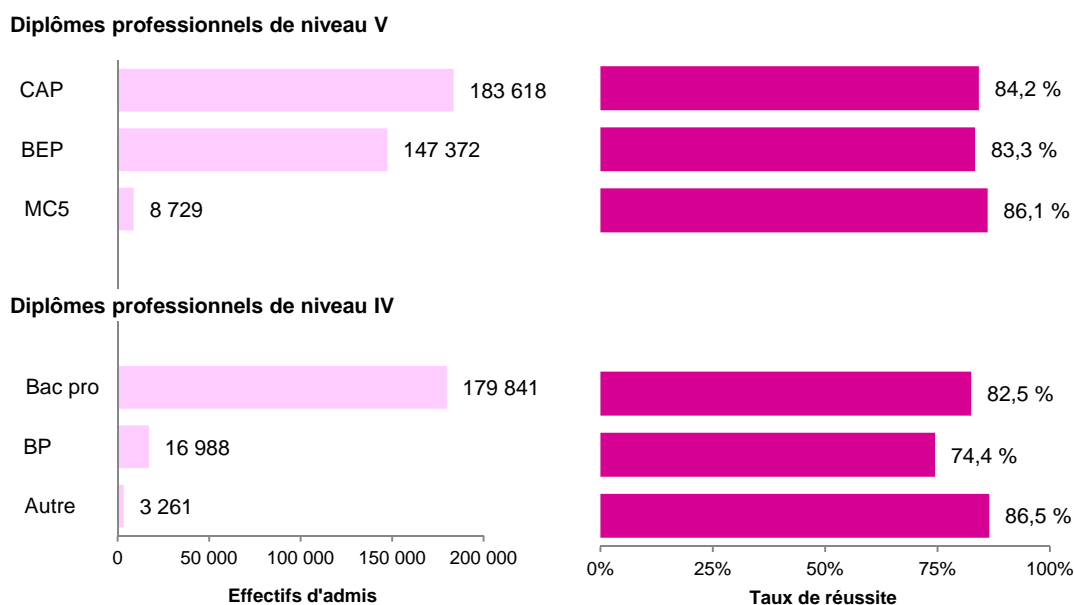
► À la session 2016, avec 539 800 diplômes délivrés par les ministères en charge de l'Éducation nationale et de l'Agriculture, le taux de réussite global aux examens professionnels s'élève à 83,1 %. Il est en hausse de 1,5 point par rapport à la session 2015. Le taux de réussite aux examens professionnels de niveau IV, dont le baccalauréat professionnel constitue l'essentiel, progresse de 0,5 point et atteint 81,8 %. Le taux de réussite aux examens professionnels de niveau V est en hausse de 0,9 point (83,9 %).

Depuis la réforme achevée en 2011, l'enseignement professionnel du second degré s'organise désormais autour du CAP et du baccalauréat

professionnel (avec pour ce dernier le BEP comme certification intermédiaire). Ces deux diplômes rassemblent près de sept lauréats sur dix à la session 2016, le BEP représentant 27 % des lauréats.

Les examens de niveau V (CAP, BEP et mentions complémentaires de niveau V [MC5]) rassemblent 63 % des candidats aux diplômes professionnels. Le CAP, principal diplôme de niveau V, rassemble 54 % des lauréats de ce niveau (soit 183 600 lauréats). Le BEP, resté accessible sous forme de certification intermédiaire, rassemble 43 % des diplômés de niveau V (soit 147 370 lauréats). Par ailleurs, 8 700 lauréats ont obtenu une mention complémentaire de niveau V (figure 1).

### 1 - Résultats aux examens professionnels délivrés par les ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture - Session 2016



MC5 : mentions complémentaires de niveau V.

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Sources : calculs DEPP ;

- MENESR-DEPP, système d'information Ocean et enquête n° 4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel du second degré ;

- Système d'information du ministère en charge de l'Agriculture (MAAF).

Réf. : Note d'information, n° 17.08.

© DEPP

## 84,2 % de réussite au CAP, principal diplôme professionnel de niveau V

Si le nombre de candidats présents à l'examen du CAP a diminué en un an (- 3 %), le taux de réussite augmente. Les candidats au CAP sont 84,2 % à obtenir leur diplôme, soit une hausse de 0,4 point par rapport à la session 2015. Un tiers des candidats au CAP (hors CAP agricole) obtient au moins 14/20 de moyenne. La moyenne s'élève à 12,4 (voir figure 4 *infra*).

La majorité des candidats au CAP se présente sous statut scolaire (38,3 %) ou en apprentissage (32,1 %) mais la proportion d'apprentis baisse d'année en année : ils représentaient 36,6 % des candidats à la session 2012. La proportion de candidats en formation continue est également en baisse. Seuls les candidats se présentant en individuels ou ayant suivi un enseignement à distance sont proportionnellement plus nombreux (19,3 % des candidats à la session 2016 contre 15,9 % à la session 2012) (figure 2).

Les candidats en formation continue sont les plus performants à l'examen du CAP avec un taux de réussite de 89,3 %. Les scolaires réussissent mieux que les apprentis : 86,4 % des scolaires l'obtiennent contre 84,4 % des apprentis.

## Un CAP sur sept est passé dans la spécialité « Petite enfance »

Il existe environ 200 spécialités de CAP proposées mais les candidats se concentrent sur un petit nombre d'entre elles. Le secteur de la production regroupe 55 % des lauréats. Dans ce secteur, les métiers de « l'Agroalimentaire, alimentation et cuisine » regroupent 32 % des admis. Dans le domaine des services, trois groupes de spécialités se démarquent : « Travail social », qui est constitué seulement de la spécialité « Petite enfance » (31 % des admis du secteur Services), « Coiffure et esthétique » (23 % des admis du secteur Services) et « Commerce et vente » (17 % des admis de ce secteur). Pour autant, le nombre de candidats dans les spécialités « Coiffure » et « Esthétique, cosmétique, parfumerie » diminue cette année (respectivement - 11,1 % et - 4,4 %). Globalement plus nombreux à se présenter aux épreuves du CAP, les garçons représentent 55,4 % des candidats pour 55,0 % des diplômés. Ils constituent 82,9 % des diplômés dans le domaine de la production et sont minoritaires dans les spécialités des services (20,7 % des diplômés). Plus de neuf candidats sur dix sont des filles dans les groupes de spécialités : « Travail social », « Coiffure, esthétique », « Textile » et « Habillement ».

Les résultats des filles aux épreuves du CAP restent un peu meilleurs que ceux des garçons : 84,9 % des filles sont admises contre 83,6 % de garçons. Cet écart tend à diminuer cette année car la réussite des garçons

2 - Résultats aux examens professionnels délivrés par les ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture selon le statut du candidat - Session 2016					
		Présents	Répartition des présents (%)	Admis	Taux de réussite (%)
<b>CAP y compris enseignement agricole</b>	<b>Tous statuts</b>	<b>218 106</b>	<b>100,0</b>	<b>183 618</b>	<b>84,2</b>
	Scolaires	83 483	38,3	72 152	86,4
	Apprentis	70 069	32,1	59 166	84,4
	Formation continue	22 510	10,3	20 108	89,3
	Individuels et enseignement à distance	42 044	19,3	32 192	76,6
<b>BEP y compris enseignement agricole</b>	<b>Tous statuts</b>	<b>176 890</b>	<b>100,0</b>	<b>147 372</b>	<b>83,3</b>
	Scolaires	159 168	90,0	134 223	84,3
	Apprentis	5 932	3,4	5 195	87,6
	Formation continue	1 318	0,7	1 121	85,1
	Enseignement à distance	10 472	5,9	6 833	65,3
<b>Mentions complémentaires de niveau V</b>	<b>Tous statuts</b>	<b>10 133</b>	<b>100,0</b>	<b>8 729</b>	<b>86,1</b>
	Scolaires	3 262	32,2	2 948	90,4
	Apprentis	5 635	55,6	4 750	84,3
	Formation continue	1 107	10,9	937	84,6
	Individuels et enseignement à distance	129	1,3	94	72,9
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>Tous statuts</b>	<b>218 041</b>	<b>100,0</b>	<b>179 841</b>	<b>82,5</b>
	Scolaires	187 883	86,2	155 314	82,7
	Apprentis	20 944	9,6	17 612	84,1
	Formation continue	5 457	2,5	4 716	86,4
	Individuels et enseignement à distance	3 757	1,7	2 199	58,5
<b>Brevet professionnel</b>	<b>Tous statuts</b>	<b>22 829</b>	<b>100,0</b>	<b>16 988</b>	<b>74,4</b>
	Scolaires				
	Apprentis	17 410	76,3	13 269	76,2
	Formation continue	4 092	17,9	3 095	75,6
	Individuels et enseignement à distance	1 327	5,8	624	47,0
<b>Mentions complémentaires de niveau IV</b>	<b>Tous statuts</b>	<b>2 341</b>	<b>100,0</b>	<b>2 059</b>	<b>88,0</b>
	Scolaires	945	40,4	799	84,6
	Apprentis	929	39,7	854	91,9
	Formation continue	441	18,8	386	87,5
	Individuels et enseignement à distance	26	1,1	20	76,9
<b>Brevet de technicien, brevet des métiers d'art</b>	<b>Tous statuts</b>	<b>1 429</b>	<b>100,0</b>	<b>1 202</b>	<b>84,1</b>
	Scolaires	1 270	88,9	1 062	83,6
	Apprentis	112	7,8	103	92,0
	Formation continue	9	0,6	6	66,7
	Individuels et enseignement à distance	38	2,7	31	81,6

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

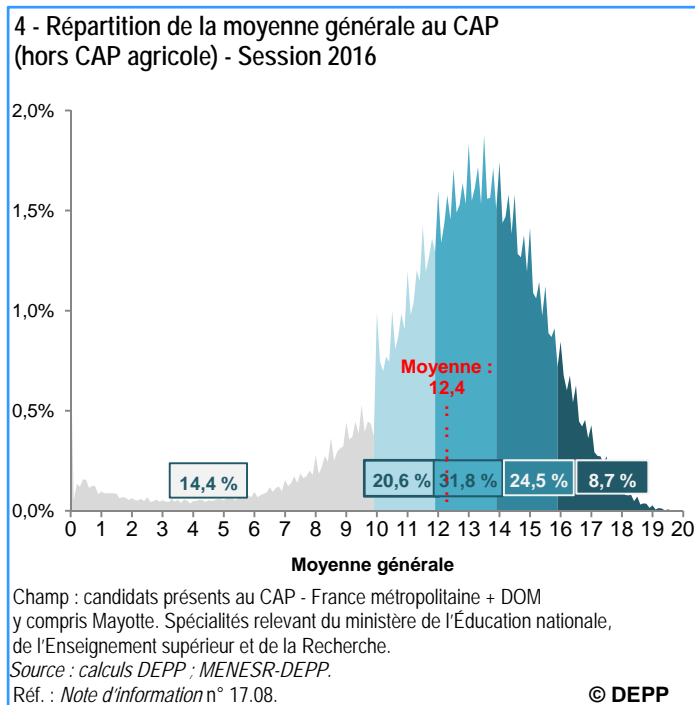
Sources : calculs DEPP ; MENESR-DEPP, MAAF.

Réf. : Note d'information n° 17.08.

© DEPP

progressive légèrement plus que celle des filles (respectivement + 0,5 point et + 0,1 point). À spécialité équivalente, les filles réussissent quasiment toujours mieux que les garçons. Leur réussite est meilleure dans la production que dans les services (88,1 % contre 84,1 %) (figure 3, voir « en savoir plus »).

Les taux de réussite varient de 40 % dans la spécialité « Animation culturelle, sportive et de loisirs » à 97 % dans les « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales ».



#### Le choix de spécialité diffère selon le statut du candidat

Plus de la moitié des candidats libres choisissent la spécialité « Petite enfance » (des femmes dans 98,5 % des cas) alors que seuls 14,3 % de l'ensemble des candidats au CAP passent l'examen dans cette spécialité. La répartition par spécialité est beaucoup plus dispersée pour les autres statuts. La moitié des candidats sous statut scolaire se répartissent dans 12 spécialités parmi lesquelles « Maintenance véhicule option voiture particulière », « Esthétique, cosmétique, parfumerie », « Employé de commerce multi-spécialités », « Coiffure », « Assistant technique des milieux familial et collectif » et « Agent polyvalent de restauration » (figure 9, voir « en savoir plus »).

#### Le BEP rénové : une certification intermédiaire passée à l'issue de la première professionnelle

Le BEP est désormais exclusivement une certification intermédiaire. Les élèves préparant le baccalauréat professionnel en trois ans sous statut scolaire et n'ayant pas obtenu d'autres diplômes de niveau V ont l'obligation, à l'issue de la première professionnelle, de passer une certification intermédiaire, sous la forme du BEP dans la plupart des cas (selon la spécialité du baccalauréat professionnel, la certification intermédiaire peut être un CAP). Comme l'année précédente, 177 000 candidats se sont présentés à cet examen. Le taux de réussite au BEP atteint 83,3 %, et gagne ainsi 2,1 points en un an. Les apprentis, qui sont libres de ne pas passer cette certification intermédiaire, ne représentent que 3,4 % des candidats présents à l'examen. Ils ont le taux de réussite le plus élevé (87,6 % sont admis) (figure 2).

#### La mention complémentaire de niveau V représente 10 000 candidats

En complément d'un CAP, les mentions complémentaires de niveau V permettent une spécialisation plus fine du métier choisi. Le taux de réussite à ces examens atteint 86,1 %, en hausse de 2,5 points par

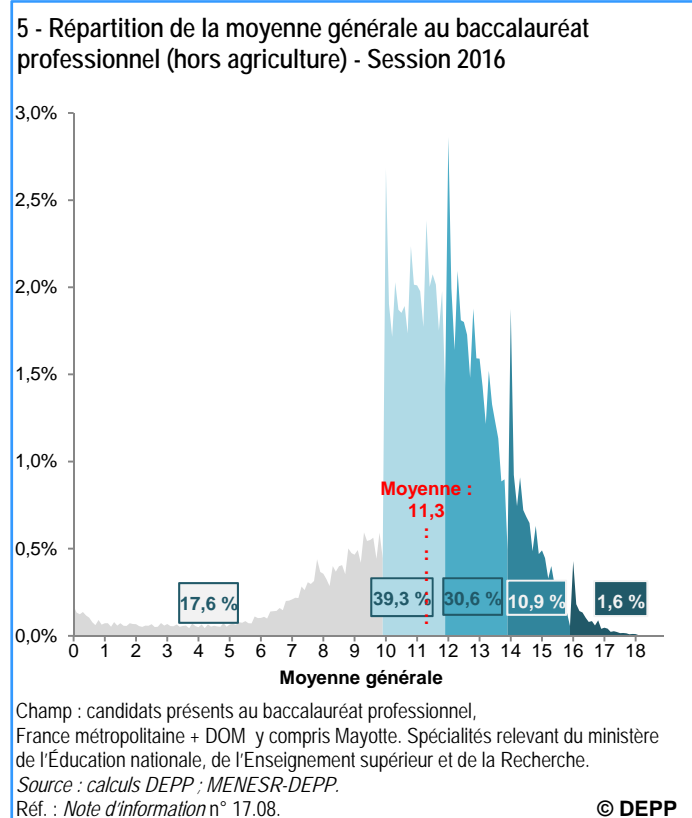
rapport à la session 2015. Cette réussite élevée tient peut-être au fait qu'une grande partie des candidats qui se présentent à ce diplôme a déjà un projet professionnel précis (figure 2).

#### Le baccalauréat professionnel représente 90 % des diplômés de niveau IV

À la session 2016, 200 100 candidats aux examens de l'enseignement professionnel de niveau IV (baccalauréat professionnel, brevet professionnel, mentions complémentaires de niveau IV, ...) ont été reçus. Le taux global de réussite est de 81,8 %. Les bacheliers professionnels représentent la grande majorité des admis (89,9 %). 8,5 % des diplômés professionnels de niveau IV ont obtenu un brevet professionnel (BP) (figure 2).

Le nombre de lauréats du baccalauréat professionnel augmente cette année (+ 3 200 admis par rapport à la session 2015).

À la session 2016, 86,2 % des candidats au baccalauréat professionnel préparent cet examen sous statut scolaire, 9,6 % par la voie de l'apprentissage et 2,5 % en formation continue. Les candidats en formation continue sont les plus performants (86,4 % de réussite), suivis par les apprentis (84,1 %) et les candidats de la voie scolaire (82,7 %) (figure 2). Alors que la réussite au baccalauréat professionnel était en baisse l'an passé, elle est cette année en hausse (+ 2,0 points par rapport à la session 2015). Le taux de réussite atteint ainsi 82,5 % en 2016. La moyenne générale des candidats au baccalauréat professionnel (hors agriculture) s'élève à 11,3. 12,5 % des candidats obtiennent au moins 14/20 de moyenne générale (figure 5).



Près de la moitié des admis au baccalauréat professionnel l'ont été avec mention. Pour autant, seuls 1,8 % des lauréats ont décroché une mention « Très bien » alors qu'au baccalauréat général et technologique 10,7 % des admis obtiennent cette mention. L'obtention d'une mention varie fortement avec le statut du candidat : 67,5 % des bacheliers professionnels en formation continue obtiennent une mention contre seulement 12,7 % de ceux se présentant individuellement ou à distance (figure 7).

Une certaine de spécialités sont proposées à la session 2016 du baccalauréat professionnel, mais six lauréats sur dix sortent diplômés d'une des spécialités suivantes : « Commerce », « Gestion - administration »,

## 7 - Mention obtenue au baccalauréat professionnel selon le statut - Session 2016

		Très bien	Bien	Assez bien	Passable	Total
<b>Baccalauréat professionnel (effectifs)</b>	Scolaires	1 991	18 160	54 232	80 931	155 314
	Apprentis	662	2 822	6 021	8 107	17 612
	Formation continue	487	1 185	1 512	1 532	4 716
	Individuels et enseignement à distance	12	63	205	1 919	2 199
	<b>Tous statuts</b>	<b>3 152</b>	<b>22 230</b>	<b>61 970</b>	<b>92 489</b>	<b>179 841</b>
		Très bien	Bien	Assez bien	Passable	Total
<b>Baccalauréat professionnel (%)</b>	Scolaires	1,3	11,7	34,9	52,1	100,0
	Apprentis	3,8	16,0	34,2	46,0	100,0
	Formation continue	10,3	25,1	32,1	32,5	100,0
	Individuels et enseignement à distance	0,5	2,9	9,3	87,3	100,0
	<b>Tous statuts</b>	<b>1,8</b>	<b>12,4</b>	<b>34,5</b>	<b>51,4</b>	<b>100,0</b>

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Sources : calculs DEPP ; MENESR-DEPP, MAAF.

Réf. : Note d'information n° 17.08.

© DEPP

« Accompagnement soins et services à la personne option B – en structure », « Électrotechnique - énergie - équipements communicants », « Systèmes électroniques numériques », « Accueil - relation clients et usagers », « Vente (prospection - négociation - suivi de clientèle) », « Maintenance des équipements industriels » et « Maintenance de véhicules automobiles option voitures particulières ».

Les filles, majoritaires dans le secteur des services, sont particulièrement surreprésentées dans les groupes de spécialités « Coiffure, Esthétique et Autres services à la personne » et « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » où elles représentent plus de neuf lauréats sur dix. Elles sont largement minoritaires dans le secteur de la production (14,4 %) sauf dans les spécialités « Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin », « Conduite et gestion de l'entreprise hippique », et « Métiers de la mode - vêtement » qui sont presque exclusivement féminines (respectivement 70 %, 85 % et 94 %). La parité est très rarement atteinte sauf pour quatre spécialités, « Bio-industries de transformation », « Étude et réalisation d'agencement », « Prothèses dentaires » et « Commercialisation et services en restauration », qui attirent presque autant de garçons que de filles (figure 6, voir « en savoir plus »).

Comme pour le CAP, les filles réussissent mieux que les garçons au baccalauréat professionnel : 85,5 % des filles sont admises contre 80,1 % de garçons (écart de 5,4 points). L'écart de réussite filles/garçons est en légère diminution par rapport à la session 2015 pour les bacheliers professionnels.

À spécialité identique, leur réussite est quasiment toujours meilleure que celle des garçons. Si les filles représentent 68,6 % des candidats du domaine des services, leur taux de réussite dans ce domaine s'élève à 85,8 % (contre 81,2 % pour les garçons). Dans le domaine de la production, où elles ne représentent que 14,4 % des candidats, la différence de réussite entre filles et garçons est de 4,4 points au profit des filles (84,1 % contre 79,7 % pour les garçons).

Les bacheliers professionnels se présentant dans la spécialité « Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance » enregistrent le meilleur taux de réussite (95,5 %). À l'inverse, le taux de réussite s'élève à 73 % pour les candidats inscrits dans la spécialité « Technicien du froid et du conditionnement d'air ».

### Le brevet professionnel : un diplôme complémentaire préparé par la voie de l'apprentissage

Le brevet professionnel (BP), qui représente 22 800 candidats, est un diplôme préparé le plus souvent dans le cadre de la formation continue (17,9 % des candidats) et de l'apprentissage (76,3 % des candidats). Un BP sur deux est délivré à des préparateurs en pharmacie, en esthétique - cosmétique - parfumerie et en coiffure. L'obtention du BP est exigée pour la gestion d'un salon de coiffure et pour exercer la profession de préparateur

en pharmacie. Le taux de réussite au BP est nettement inférieur aux autres diplômes : 74,4 % d'admis. Les apprentis et les candidats en formation continue ont un taux de réussite au BP plus élevé (76 %) que les candidats individuels puisque seul un sur deux est admis (figure 2).

### Les académies de l'Ouest de la France réussissent mieux

Les académies les plus performantes sont les mêmes quel que soit l'examen : CAP, BEP et baccalauréat professionnel. Pour ces trois examens, les candidats qui réussissent le mieux sont dans les académies de Bordeaux, Caen, Nantes et Rennes. À l'inverse, les candidats des académies de Créteil et Versailles obtiennent les résultats les moins bons de la métropole pour le baccalauréat professionnel et le CAP (figure 8, voir « en savoir plus »). Par rapport à la session 2015, le taux de réussite au baccalauréat professionnel est en progrès dans presque toutes les académies, à l'exception de la Guyane. La progression est importante pour les académies de Caen, Créteil et Nancy-Metz (hausse de près de 4 points pour chacune des trois académies en un an). ■

## en savoir plus

- ROBIN J., « Examens professionnels - Session 2015 : dans la quasi-totalité des spécialités, les filles réussissent mieux que les garçons », *Note d'information*, n° 08, MENESR-DEPP, mars 2016.
- THOMAS F., « Résultats définitifs de la session 2015 du baccalauréat : 77 % d'une génération obtient le baccalauréat », *Note d'information*, n° 07, MENESR-DEPP, mars 2016.
- Pour accéder aux figures 3, 6, 8 et 9, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format Excel ».

Accédez à la *Note d'information* en ligne sur :  
[www.education.gouv.fr/statistiques](http://www.education.gouv.fr/statistiques)